

CHARTRE SIGNALÉTIQUE : MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

L'an deux mille vingt, le **mardi 28 juin 2022 à 9h00**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 21 juin 2022 s'est réuni 8 boulevard des îles, 56000 VANNES sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 ^{er} Vice-Président
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	4 ^{ème} Vice-Président
M. Paul BARRET	
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Gaëlle FAVENNEC	
Mme Sylvie SCULO	
M. Simon UZENAT	

Absents excusés :

Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Nathalie COURTRAI	

Procuration :

Mme Nathalie COURTRAI donne procuration à M. David LAPPARTIENT

Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (directrice)
Mme Morgane DALLIC (Responsable du pôle culture, patrimoine et éducation).
Mme Sophie GIRAUD (Responsable du pôle développement territorial)
M. Ronan PASCO (Responsable du pôle mer et littoral)
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)

CHARTRE SIGNALÉTIQUE : MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

Le Comité syndical du Parc par délibération n°2019-44 du 7 octobre 2019 a validé la Charte Signalétique du Parc. L'ensemble des communes et EPCI ont approuvé la charte signalétique par délibération.

La demande des communes étant croissante, il importe de bien clarifier le niveau d'accompagnement du Parc tant au niveau des collectivités que des acteurs économiques.

Dans ses missions d'accompagnement le Parc apporte le conseil relatif à l'appropriation de la charte et des niveaux règlementaires : signalisation routière, Signalétique d'Information Locale (SIL), publicité (dont pré-enseigne) et signalétique d'interprétation.

Pour la signalétique d'interprétation, il est important que les collectivités membres du Parc, ayant un projet de signalétique d'interprétation, prennent attache du Parc tant pour la thématique, le lieu d'implantation, le nombre, la cohérence avec les collectivités voisines.

Le Parc met à disposition les gabarits des différents formats de panneaux sous format de fichiers utilisables par des graphistes, chargés de communication soit en régie soit par prestation.

Le Parc a créé des panneaux thématiques dont le contenu est validé pour une information cohérente et homogène à l'échelle du territoire du Parc. Ces panneaux comprenant texte et illustration sont disponibles sous format pdf. Il restera à la charge des communes l'incrustation de leur logo par leur service ou leur prestataire. (Cf liste évolutive ci-après).

Pour la création de nouveaux contenus pour des panneaux (cf page 36 de la charte)

Le rôle du Parc est de :

- fournir les gabarits après appréhension globale du projet,
- conseiller sur les sources d'information relatives à la thématique envisagée - le Parc ne rédige pas les textes, et n'est pas en charge de fournir les illustrations,
- relire les contenus et apporter des conseils si besoin.

Les collectivités auront à charge de :

- s'assurer du respect de la réglementation,
 - d'informer le Parc de leur projet,
 - la conception du panneau à partir des gabarits en respectant la charte graphique,
 - la rédaction des textes, le choix des illustrations,
 - de transmettre au Parc pour validation de la forme et du fond,
 - l'impression des panneaux.
-

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical décide à l'unanimité d' :

- APPROUVER les modalités d'accompagnement des Communes dans la mise en œuvre de la charte signalétique du Parc.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT



Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan
Une autre vie s'invente ici

Rapport n° 20220628 - 03
Délibération 2022-29
Bureau syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Réunion du mardi 28 juin 2022

Envoyé en préfecture le 28/06/2022
Reçu en préfecture le 28/06/2022
Affiché le
ID : 056-200049708-20220628-2022_29-DE

Liste évolutive des panneaux thématiques à l'échelle Parc :

Objectif Zéro pesticide :



Eco pâturage :



Milieux et habitats :

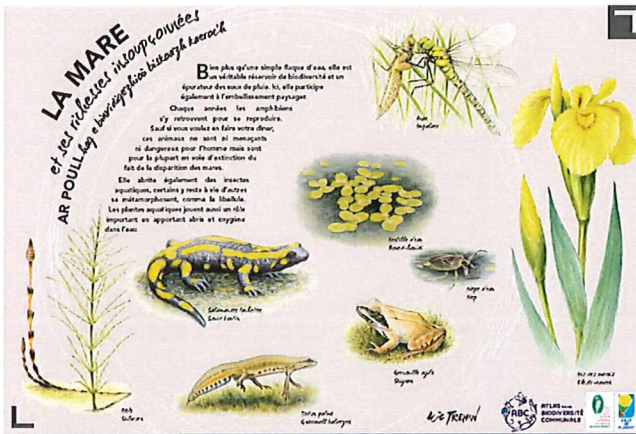
LA MARE et ses réflexes incouppouïables

AR POULL-Lig a bou ar gwlenn kizidik Kizidik

Bien plus qu'une simple nappe d'eau, elle est un véritable réservoir de biodiversité et un équilibre de tous les biens. Ici, elle participe également à l'embellissement paysager.

Chaque année, les amphibiens y retournent pour se reproduire. Seul de vous soucier de faire votre devoir, ces animaux ne sont ni menacés ni dangereux pour l'homme mais sont pour la plupart en voie d'extinction du fait de la disparition des mares.

Elle abrite également des insectes aquatiques, certains y sont à vie d'autres se métamorphosent, comme la libellule. Les plantes aquatiques jouent aussi un rôle important en apportant oxygène et en créant des zones.



LES MAIRES
COMMUNAUTÉ MARITIME
MORBIAIN
BUREAU SYNDICAL

CHANTIER D'ARRACHAGE DE BACCHARIS chantier tennak bakaris

La Mairie et le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan constatent dans la zone des mares une menace écologique importante. Le Baccharis, une plante envahissante, prend le dessus sur les plantes locales, entraînant la disparition de nombreuses espèces animales et végétales. C'est pourquoi des chantiers de débarras participatifs sont organisés dans le territoire du Parc naturel.

UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ Un danger pour l'écologie et l'équilibre

Pour protéger la biodiversité, le Baccharis ne présente pas de danger pour les humains. Cependant, sa croissance excessive perturbe l'équilibre des écosystèmes aquatiques et terrestres, entraînant la disparition de nombreuses espèces animales et végétales.

COMMENT LUTTER CONTRE LE BACCHARIS ? Prévenir avant de le combattre

C'est en évitant de couper les joncs et papyrus, à leur pousser à leur tour, à empêcher le Baccharis de coloniser les zones humides. Pour limiter la propagation, il est recommandé de ne pas marcher sur les zones humides et de ne pas laisser de matériel dans la zone.

Après arrachage, il est recommandé de transporter les déchets produits et de les déposer à la déchèterie ou dans une zone de collecte dédiée. Les déchets produits ne peuvent être déposés que dans la déchèterie. Pour en savoir plus, consultez le site de la Mairie ou du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

Nous rejoindre
 La mairie de... ou le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.
www.parc-naturel-golfe-morbihan.org
www.mairie-bakariz.com

En savoir plus
 Plus d'information sur la zone de... au Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.
www.parc-naturel-golfe-morbihan.org
 Plus d'information sur les espèces animales menacées sur www.especes-menacees.morbihan.fr



ZONE HUMIDE Pen Er Ster

Pen Er Ster est un espace naturel remarquable. Un lieu riche en biodiversité.

Une mission qui s'élève
 Le rôle de la Mairie est de protéger ce lieu et de le rendre accessible à tous.

PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS

Le rôle de la Mairie est de prévenir les inondations et de protéger les zones humides. Pour cela, il est important de maintenir les zones humides et de ne pas les assécher.

Après l'arrachage, il est recommandé de transporter les déchets produits et de les déposer à la déchèterie ou dans une zone de collecte dédiée.



BAC À MARÉE BAILH LASTEZ-MOR

Promeneurs, amoureux de notre côte, ce bac est à votre disposition pour les déchets rejetés par la mer. Merci pour votre geste citoyen. IL N'EST PAS DESTINÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES

Je ramasse

VERRE, PNEUS, DÉCHETS ORGANIQUES, PLASTIQUE, EMBALLAGES, FERRAILLE, CORDAGES, ANIMAUX MORTS, SERINGUES

Je préfère

LE MASSIF DUNAIRE

Afin de préserver la végétation et les niches des oiseaux nicheurs, je ne colle rien en haut de plage et sur la dune.

LA LAISSE DE MER NATURELLE

Bois flotté, coquilles d'animaux marins, algues.

LE TEMPS DE DÉGRADATION* EN MER :

Programme de fumeur	Marijuana	Sachet en plastique	Chewing-gum
2 MOIS	1-5 ANS	10-20 ANS	> 25 ANS
Cigarettes non fumées	Boissons en plastique	Couverts jetables	
200 ANS	450 ANS	450 ANS	
Ligne de pêche	Soutilles en verre		
600 ANS	INDÉTERMINÉ		

* Dans une zone de dégradation en fonction de la température et de la salinité de l'eau de mer. Ce temps est approximatif et peut varier.

Pour signaler un bac plein, contactez LA MAIRIE au 02.97.30.07.00

